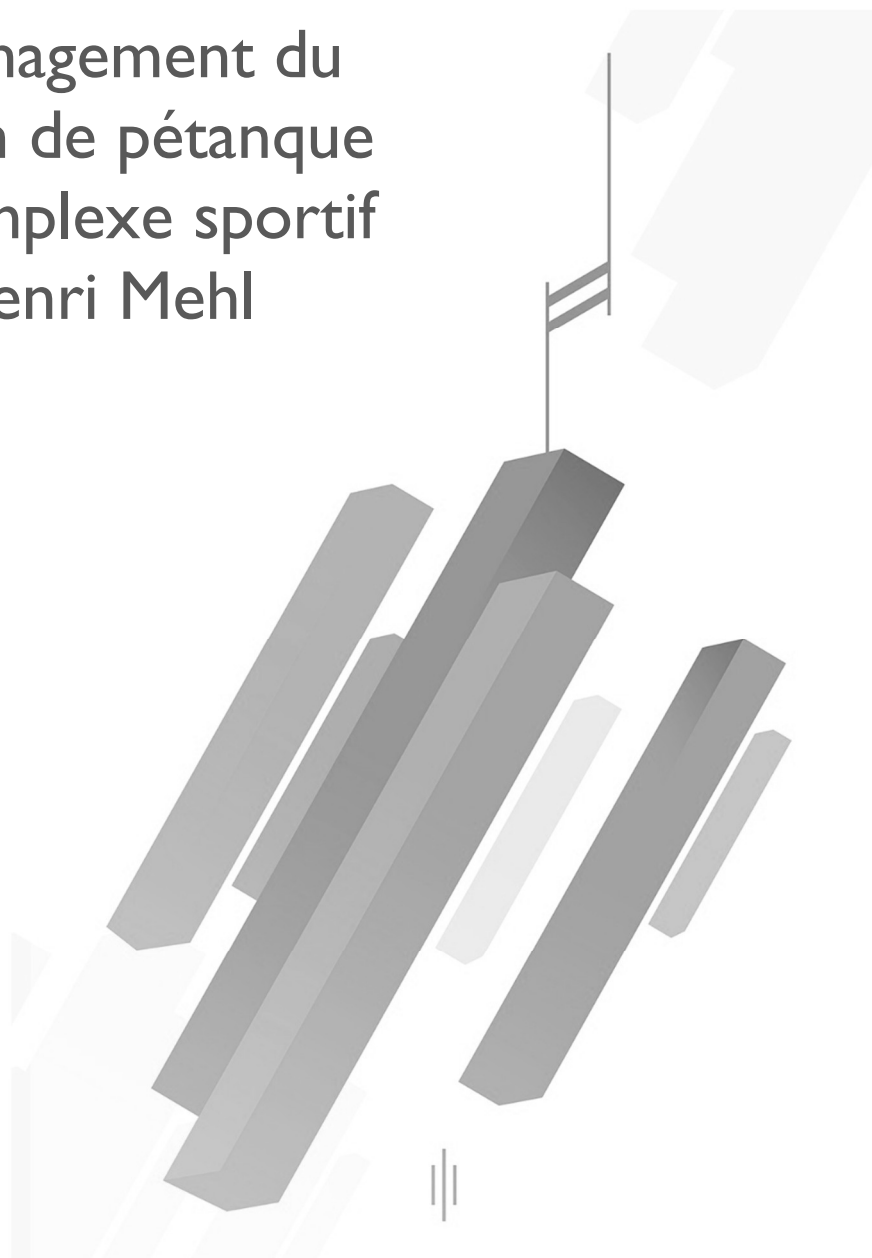




Commission des marchés 2025

Aménagement du
terrain de pétanque
au complexe sportif
Henri Mehl



INTRODUCTION

La loi relative à la formation professionnelle et à la démocratie sociale du 5 mars 2014 a imposé à notre comité d'entreprise la création d'une commission des marchés visant à encadrer et sécuriser le recours à nos prestataires et fournisseurs de service (ci-après nommés candidats).

Ce document est une consultation, non soumise aux contraintes des appels d'offres des marchés publics ou privés.

Pour rappel, la commission des marchés a pour rôle exclusif de s'assurer que les candidats remplissent l'ensemble des critères mentionnés à la rubrique Sélection de l'Offre.

MARCHÉ / CAHIER DES CHARGES

Le comité social et économique SAFRAN NACELLES 76, situé Route du Pont VIII-BP 91-76 700 Harfleur, souhaite faire l'acquisition de la prestation détaillée ci-dessous :

Réalisation de 8 terrains de pétanque individuels et d'une partie en enrobé

Le CSE SAFRAN NACELLES souhaite réaliser des travaux sur l'actuel terrain de pétanque jugé trop grand et trop complexe à entretenir et cela tout en gardant une capacité à pratiquer la pétanque.

Le restant de la superficie sera elle en enrobé, permettant d'accueillir les activités diverses du CSE dans de bonnes conditions.

Le candidat retenu devra prendre en compte le plan annexé à la consultation, apporter si besoin son expertise quant à la réalisation du projet visé.

Les contraintes techniques telles que l'évacuation des eaux pluviales, les futures destinations des parties travaillées ainsi que l'environnement existant devront être pris en compte par le candidat retenu.

Les délais de réalisation des travaux seront définis par le CSE avec le candidat retenu et devront être scrupuleusement respectés.

La sécurisation des lieux de travail fera l'objet d'un plan de prévention qui engagera le candidat retenu à le respecter.

Enfin, le candidat retenu s'engage à résoudre tout problème qui pourrait survenir aux cours de la réalisation sans omettre d'en avertir le CSE.

REMISE DE LA CONSULTATION PROCÉDURE À SUIVRE PAR LE CANDIDAT

- Le candidat enverra son offre uniquement sur la messagerie
direction@csesafrannacelles76.org
- **Date limite de remise de l'offre du candidat : vendredi 24 octobre 2025 à minuit**
- L'offre du candidat comportera les documents suivants :
- Présentation de la société candidate*
 - Proposition commerciale*
 - Références du candidat*
 - Attestation d'assurance*
 - Attestations et certificats délivrés par les administrateurs et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales*
 - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il respecte le code du travail français*
 - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournira des produits respectant les normes européennes en vigueur (voir normes française si plus restrictives)*
 - Pour les consultations concernées, fournir éventuellement une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il effectuera auprès des autorités compétentes les démarches nécessaires pour exécuter la prestation (mairie, sécurité civile...)*

Si nécessaire, le candidat s'adressera au comité social et économique SAFRAN NACELLES 76 au 02.35.11.41.65 pour obtenir des renseignements.

Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite de remise, entraînera obligatoirement le rejet de la candidature.

SELECTION DE L'OFFRE

Le comité social et économique SAFRAN NACELLES 76 départagera les différentes candidatures selon les critères suivants :

- *Qualité/Fiabilité*
- *Coût/Service après-vente*
- *Proximité/disponibilité/localité*
- *Solvabilité*
- *Eco responsabilité*
- *Pour les consultations relatives aux vacances :*
 - Etre membre de l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme et de plein air)
 - Participer à l'économie et/ou au tourisme social.

-Date de sélection du candidat retenu : **31 octobre 2025**

Les candidats seront informés du résultat de la sélection par mail.

 Conduite de gaz

 6 terrains de pétanque
4 x 15m.
Bordures ciment

 Local pétanque
Existant

 Réseau évacuation
d'eau pluviale
existant

 Création d'un
second réseau
eau pluviale
rejet dans rivière

 mise en place
de bordures
encadrant la
conduite de gaz
+ exhausse bordure
en périphérie de
Zone à travailler
pour écoulement
eau pluviale

 Zone à recouvrir
en eurobé
 $\approx 1600 \text{ m}^2$

